

**Maître Thierry BAQUET**, membre de la SCP DOMINIQUE-DROUX & BAQUET  
Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis  
demeurant 14 allée Michelet - 93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS, **Tél. : 01 48 47 43 47**

---

## **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES LE MARDI 14 JUIN 2022 à 13 H 30**

---

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, au Palais de Justice  
173 avenue Paul Vaillant-Couturier, salle ordinaire des dites audiences (salle 1)  
**EN UN LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés :

Dans un immeuble sis **à BONDY (93), 120 avenue de la République**  
Cadastré AT 215 pour une contenance de 08 ares 78 centiares.

LE LOT N° 75 de l'état descriptif de division : Au troisième étage, quatrième porte à droite numérotée 75,

**UN APPARTEMENT** comprenant selon procès-verbal de description dressé le 12 novembre 2021 par Maître Christine LOUVION, Huissier de Justice associée à PARIS 3<sup>ème</sup> : une entrée-couloir, une pièce principale (séjour) avec une cuisine ouverte, deux chambres, une salle d'eau avec w.-c. et **un balcon de 3,88 m<sup>2</sup>**.  
**SUPERFICIE privative** (Loi Carrez – hors balcon) : **56,70 m<sup>2</sup>**. Et les 290/10.000<sup>èmes</sup> des parties communes générales.  
Les lieux sont loués.

LE LOT N° 5 de l'état descriptif de division : Au sous-sol, **UN PARKING** portant le numéro 5.  
Et les 8/10.000<sup>èmes</sup> des parties communes générales.

Cette vente a lieu **aux requête, poursuites et diligences du Syndicat des copropriétaires du 120 avenue de la République, 93140 BONDY**, représenté par la société ATM & GAILLARD, SARL, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOBIGNY sous le numéro 348 631 169, dont le siège social est à BONDY (93), 128 rue Roger Salengro, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés audit siège en cette qualité. Ayant pour Avocat Maître Thierry BAQUET, membre de la SCP DOMINIQUE-DROUX & BAQUET, Avocats au Barreau de la Seine-Saint-Denis.

---

**MISE A PRIX : 30.000 Euros** (Trente mille euros)  
(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

---

Les enchères ne peuvent être portées que par ministère d'un Avocat inscrit près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, qui se fera remettre par son mandant une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque établi à l'ordre du Bâtonnier Séquestre d'un montant de 3.000 Euros.

Fait et rédigé aux PAVILLONS-SOUS-BOIS (93), le 3 mai 2022. Signé : Maître Thierry BAQUET, Avocat

---

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution de BOBIGNY, où il a été déposé sous la Référence Greffe 21/10232.
- A **Maître Thierry BAQUET**, membre de la SCP DOMINIQUE-DROUX & BAQUET, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant 14 allée Michelet, 93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS, **Tél. : 01 48 47 43 47**
- A **Maître Cécile LEMAISTRE-BONNEMAY**, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 10 quai de la Mégisserie, 75001 PARIS - pour plus de détails, consulter le site **www.clbventes.fr**

Sur le site « **avoventes.fr** »

**Sur les lieux pour visiter le MARDI 7 JUIN 2022 de 9 heures à 10 heures.**

---